

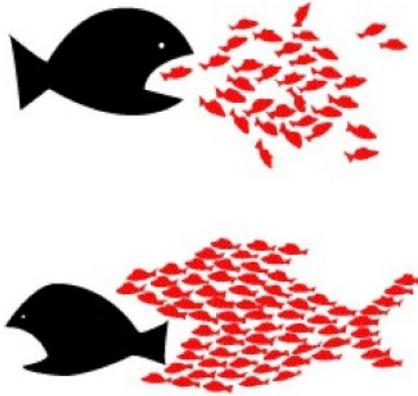
SUD ÉDUCATION AVEC LES ASSISTANTES SOCIALES

LES ASSISTANTES SOCIALES AVEC SUD ÉDUCATION

Pour les assistantes sociales de l'éducation nationale, trop peu nombreuses pour mener à bien l'ensemble de nos missions, cette rentrée ressemble furieusement aux précédentes. Face à une société où les fractures s'aggravent le ministère de l'éducation nationale ne se donne pas les moyens pour accompagner davantage les élèves, les étudiants et les personnels qui peuvent en avoir besoin. Ainsi le ministère ne crée que quelques dizaines de postes nationalement mais pour cela il en supprime chaque année chez les enseignants du secondaire. Et les quelques mots dans la circulaire de rentrée sur l'utilisation des fonds sociaux ne suffisent pas à masquer l'imprévoyance du gouvernement.

La période de la pandémie a pourtant montré la nécessité du travail social en milieu scolaire mais rien n'y fait. Toutes les études sérieuses montrent la ségrégation sociale du système scolaire français mais rien n'y fait alors même que de grandes déclarations médiatiques mettent en évidence la nécessité d'un accompagnement

social : accès aux droits, lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement, actions de prévention et de sensibilisation, repérage et signalement des situations d'élèves en danger, accompagnement social...



Ne pas être à la hauteur de ces déclarations c'est nier l'importance de la dimension sociale dans la réussite scolaire. Les précarités, la grande pauvreté mais aussi la souffrance générée par des situations de harcèlement ou de violences intra familiales sont des freins majeurs aux apprentissages et à l'accès au diplôme. Sans action résolue face à ces entraves à la réussite scolaire il n'y a pas d'égalité des droits.

L'égalité des droits passe nécessairement par la mise en place d'un plan d'urgence que SUD éducation revendique à tous les niveaux depuis la rentrée 2020. Pour l'intervention sociale cela signifie un véritable recrutement par la création de postes de titulaires.

Nous exigeons :

- Un véritable accès au cadre A de la fonction publique qui correspond aux qualifications des AS et ouvre des passerelles possibles vers d'autres métiers.
- Une amélioration pour toutes des conditions d'exercice du métier (documentation, moyens matériels, frais de déplacements)
- Le respect de la déontologie du métier mise à mal par les politiques sécuritaires et de stigmatisation des plus démunis.
- Un véritable droit à la formation continue
- Pour toutes une même carrière avec un passage automatique dans le grade 2.
- L'arrêt des recrutements de salariés précaires et la titularisation de celles et ceux déjà embauchés.

➔ Pour toutes ces raisons SUD éducation appelle les personnels sociaux et tous les personnels de l'éducation nationale à participer massivement à la
GRÈVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE JEUDI 29 SEPTEMBRE

Nous exigeons :

- ➔ Augmentation des salaires, des retraites et des minimas sociaux : 400 € pour toutes et tous. Tous et toutes pour 400 €
- ➔ Abrogation de la réforme 2021 de l'assurance chômage qui plonge déjà des familles et leurs enfants dans des difficultés accrues. Contre une nouvelle casse de l'assurance chômage voulue par le MEDEF.
- ➔ Défense et promotion des services publics. Contre le dualisme scolaire.
- ➔ Toutes et tous pour la retraite à 60 ans. Pas un jour de plus, pas un euro de moins.

DANS L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND, SUD ÉDUCATION AVEC LES AS DEPUIS 2003

Mobilisées avec les autres personnels de l'éducation nationale pendant tout le printemps 2003, les AS n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur sa réforme des retraites (passage à 40 annuités et plus pour la fonction publique, généralisation des décotes). Les grèves reconduites ont quand même obligé le gouvernement à abandonner son projet de décentralisation des services sociaux de l'Education Nationale.

Suite à cette mobilisation les AS de l'académie ont largement fait confiance à SUD éducation aux élections professionnelles suivantes et aux autres scrutins organisés depuis. Même quand SUD éducation était seul à pouvoir constituer une liste, les AS se sont largement mobilisés, même pour un scrutin sans suspens.

Face au libéralisme de ce début de siècle nous voyons bien que chacun dans nos catégories nous avons peu de chance de faire plier le pouvoir et d'obtenir satisfaction. C'est pour cela que SUD éducation regroupe dans un même syndicat tous les personnels de l'éducation nationale. Éviter la

dispersion corporatiste c'est se donner les moyens d'être plus forts.

Depuis 2003, une dizaine de collègues AS se sont succédé pour représenter leurs collègues face à l'administration dans les différentes instances et entrevues. Chaque année des réunions ouvertes à toutes ont été organisées sur le temps de travail et les AS ont été destinataires d'informations syndicales propres à la profession et à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.

Comme pour les AESH et les AED, SUD éducation revendique que la prime REP+ soit versée aux AS exerçant leur activité dans les établissements de REP+. Un jugement du tribunal administratif de Créteil a rendu cette mesure possible. A l'heure actuelle le rectorat nous objecte que les personnels AS de l'académie intervenant en REP+ n'effectuent pas la totalité de leur service dans ces établissements. **Nous devons continuer...**

En décembre de nouvelles élections doivent se dérouler dans l'ensemble des fonctions publiques (territoriale, hospitalière et d'Etat). SUD éducation sera présent à ces élections et vous invite d'ores et déjà à voter et à faire voter pour ses listes

➔ Si vous êtes intéressées pour participer à ces élections et à la construction de nos listes, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (mardi ou vendredi au local de la Maison du Peuple à Clermont-F 04 73 37 59 09 et/ou sud63@sudeducation.org)

NE LES LAISSONS PAS VOLER NOS RETRAITES

Macron a confirmé vouloir faire sa réforme des retraites avec application dès l'été 2023, avec la possibilité d'utiliser le projet de loi sur le financement de la sécurité sociale de cet automne, ou le fameux 49-3 (passage du texte sans vote du Parlement).

Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites qui a fuité dans la presse, est cependant embarrassant pour l'exécutif.

On nous a expliqué lors du projet de 2019 de la réforme par point, que si on ne réformait pas, le système par répartition courrait à sa perte. Le rapport du COR pointe certes des années à venir déficitaires (en raison du contexte économique) mais il dit aussi qu'il n'y a rien de catastrophique. Il fait état d'une part constante du PIB consacrée aux retraites jusqu'en 2070. Et précise que ses résultats ne valident aucunement « le bien fondé des discours » qui mettent en avant l'idée d'une dynamique incontrôlée des dépenses de retraite...

Alors le gouvernement trouve un nouveau prétexte pour justifier son projet néolibéral et sa privatisation rampante du système des retraites : Grâce à la réforme (en reculant l'âge de départ, et/ou faisant cotiser plus longtemps,) on va dégager des nouveaux financements...pour l'école, le grand âge, et la crise climatique...rien que ça!

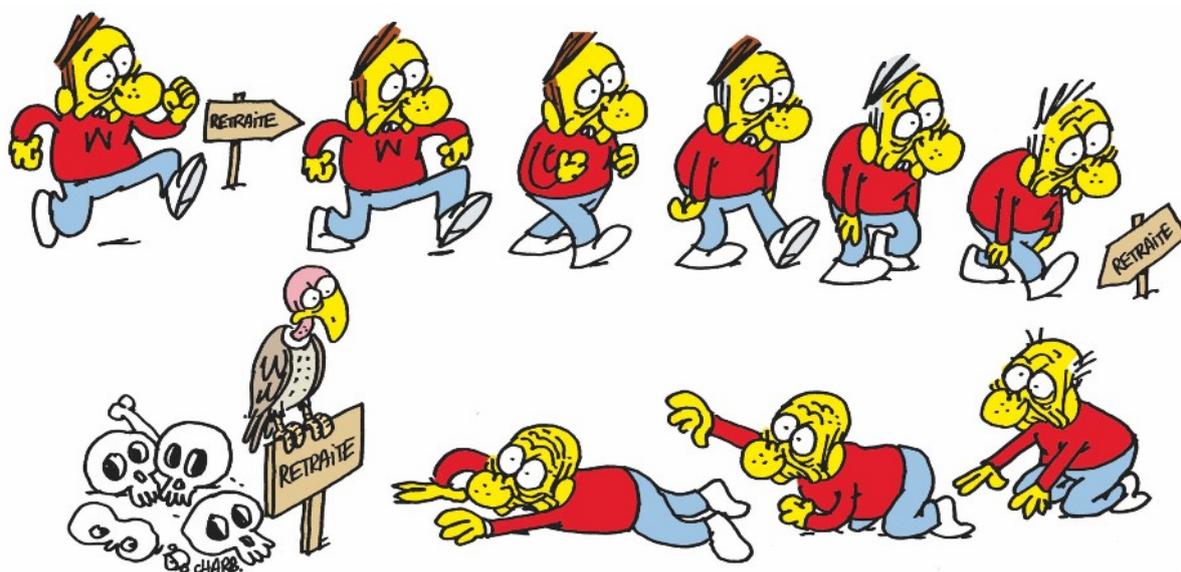
Sur le financement des retraites et de la protection sociale...

Ce gouvernement s'exonère de fait de remettre en cause les exonérations des cotisations sociales patronales et d'explorer de nouvelles pistes de financement comme une cotisation sociale sur les dividendes des actionnaires ou simplement l'égalité salariale femmes/hommes.

Sur le financement de l'éducation, de la transition écologique...

Ce gouvernement ne parle pas des vraies solutions de justice sociale et fiscale comme : rééquilibrer la fiscalité, taxer les super-profits, rétablir l'ISF, ou encore récupérer les 80 milliards par an de fraude fiscale qui pourraient être une réelle source budgétaire pour ces besoins fondamentaux ! On le voit bien, cette réforme des retraites va encore pénaliser les plus précaires, et la majorité de la population... au grand privilège des plus riches protégés par Macron.

Avec les autres syndicats de l'Union syndicale SOLIDAIRES, SUD éducation revendique la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote, la revalorisation des pensions et leur indexation sur les salaires.



Bulletin d'adhésion 2022-2023

SUD éducation 63-03



Déjà adhérent-e en 2021-2022

Nouvel-le adhérent-e

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

code postal :

ville :

Tel:

Portable :

E-mail :

Établissement / service :

Corps :

Discipline :

Échelon :

Titulaire / non titulaire / Retraité-e :

Je reçois la presse syndicale chez moi dans mon établissement

Date :

signature :

SUD éducation peut utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser des publications. J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révocable par moi même dans les mêmes conditions que le droit d'accès.

Cotisation à renvoyer à :
SUD éducation
29 rue Gabriel Péri
63000 Clermont Ferrand

Contacts :
sud63@sudeducation.org
04.73.37.59.09 ou 06.52.20.00.14

On peut adhérer en ligne !

<https://adhesion.sudeducation.org/categorie-produit/academie-de-clermont-ferrand/>

SUD éducation a fait le choix l'année de baisser les cotisations.

La cotisation (voir grille ci-dessous), peut être fractionnée en plusieurs versements. Faire autant de chèques que de versements et indiquer au dos les mois d'encaissement souhaités, 31 août 2022 au plus tard.

ATTENTION ! Pour le salaire net, ne pas lire en bas du bulletin de salaire mais le montant avant prélèvement à la source.

Veuillez renseigner cette fiche même dans le cas de prélèvements automatiques afin de confirmer votre ré-adhésion. L'email servira également pour envoyer votre reçu fiscal.

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt
Moins de 600	6,00 €	2,00 €	2 100,00 €	180,00 €	60,00 €
600,00 €	15,00 €	5,00 €	2 200,00 €	188,00 €	62,67 €
900,00 €	30,00 €	10,00 €	2 300,00 €	200,00 €	66,67 €
1 000,00 €	40,00 €	13,30 €	2 400,00 €	225,00 €	75,00 €
1 100,00 €	50,00 €	16,67 €	2 500,00 €	250,00 €	83,33 €
1 200,00 €	60,00 €	20,00 €	2 600,00 €	275,00 €	91,67 €
1 300,00 €	70,00 €	23,33 €	2 700,00 €	300,00 €	100,00 €
1 400,00 €	85,00 €	28,33 €	2 800,00 €	325,00 €	108,33 €
1 500,00 €	90,00 €	30,00 €	2 900,00 €	350,00 €	116,67 €
1 600,00 €	105,00 €	35,00 €	3 000,00 €	375,00 €	125,00 €
1 700,00 €	120,00 €	40,00 €	3 100,00 €	400,00 €	133,33 €
1 800,00 €	140,00 €	46,67 €	3 200,00 €	425,00 €	141,67 €
1 900,00 €	160,00 €	53,33 €	3 300,00 €	450,00 €	150,00 €
2 000,00 €	168,00 €	56,00 €	Plus de 3300 €	+25€ par tranche de 100€	